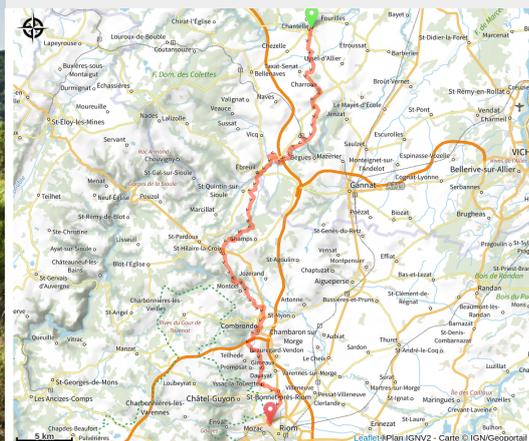


GTMC-VTT - Étape 11 - Riom > Clermont-Fd

Allier - Chantelle



Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)



La GTMC-VTT, de Riom à Clermont-Ferrand. L'itinéraire de la GTMC à VTT poursuit sa route de Riom à Clermont-Ferrand avec de nombreux points de vues sur la plaine de Limagne, Riom et Clermont Ferrand, sa cathédrale... et le circuit d'essais de Michelin.

Après Marsat, l'itinéraire remonte en forêt sur quelques kilomètres sur des pistes et sentiers très plaisants. Après une courte redescente, la montée reprend. Le bref raidillon final laisse place à Chateaugay où les caves en enfilade creusées dans le basalte témoignent du riche passé viticole du village et à quelques sections en single jusqu'à Malauzat. La longue descente sur Blanzat, entre champs et pâturages, permet de reprendre des forces avant la courte mais

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 45

Longueur : 58.0 km

Dénivelé positif : 1317 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Traversée

raide ascension du col du Bancillon (plusieurs sections à plus de 10 % de pente), puis à la redescente finale sur Clermont-Ferrand.

Itinéraire

Départ : Riom

Balisage : Itinéraire VTT Sports cyclistes

Communes : 1. Chantelle

2. Taxat-Senat

3. Charroux

4. Saint-Bonnet-de-Rochefort

5. Vicq

6. Ébreuil

7. Saint-Quintin-sur-Sioule

8. Champs

9. Saint-Hilaire-la-Croix

10. Montcel

11. Combronde

12. Teilhède

13. Beauregard-Vendon

14. Prompsat

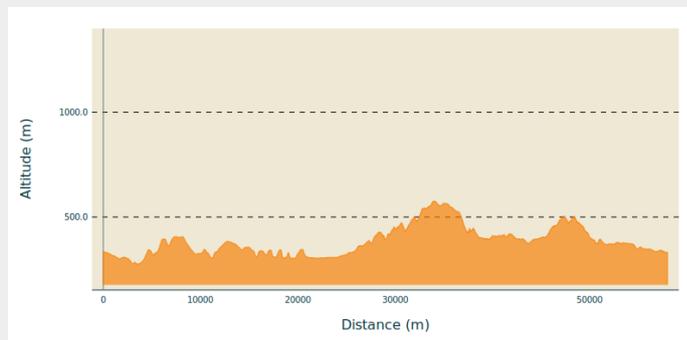
15. Gimeaux

16. Yssac-la-Tourette

17. Saint-Bonnet-près-Riom

18. Riom

Profil altimétrique



Altitude min 276 m Altitude max 576 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

Praticable : toute l'année.

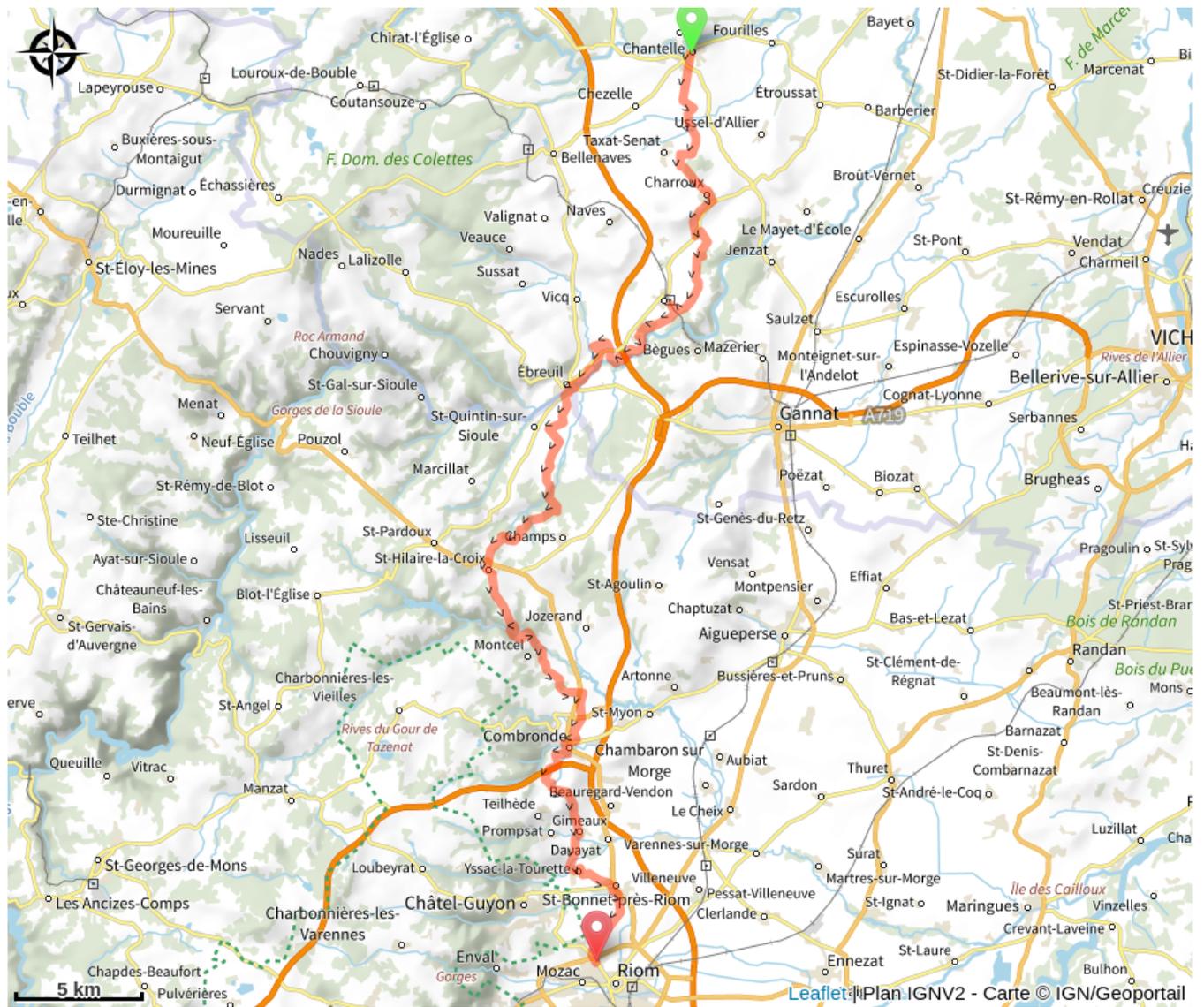
Site web (URL) : <https://www.la-gtmc.com/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/GTMC.VTT>

Téléphone : [04 74 59 71 70](tel:0474597170)

Mél : contact@la-gtmc.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

 **En plein air**

 **Inscrit au PDIPR**

 **Label VTT - FFC**

Recommandations

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne règlementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Comment venir ?

Parking conseillé

Rue de Saint-Don

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>